



Numéro de l'acte	2023-72-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

### QUESTION N°2023-72

**FINANCES** : COMPTE DE GESTION CENTRE-VILLE – EXERCICE 2022

**RAPPORTEUR :**

Monsieur Joël DUQUENOY

Conseiller Délégué aux finances

---

**Le conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2018-18 du 29 Mars 2018 relative à la création d'un budget annexe soumis à la taxe sur la valeur ajoutée concernant les opérations de requalification du Centre-Ville,

**Vu** l'instruction comptable M14,

**Vu** le compte de gestion de l'exercice 2022, dressé par le Comptable public,

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Comptable public de Saint Omer,

**Considérant** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur Le Maire du budget du CENTRE VILLE et les écritures du compte de gestion du Comptable public

La situation comptable 2022 est la suivante :

Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	266 513,63 €	013	Atténuation de charges	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	290 193,76 €
014	Atténuation de produits	- €	73	Impôts et taxes	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	74	Dotations et participations	- €
66	Charges financières	- €	75	Autres produits de gestion courante	0,05 €
67	Charges exceptionnelles	- €	76	Produits financiers	- €
022	Dépenses imprévues	- €	77	Produits exceptionnels	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	78	Reprise sur provisions	- €
042	Opération d'ordre transfert entre section	616 254,98 €	042	Opérations d'ordre transfert entre section	592 574,66 €
002	Résultats reportés	- €	002	Résultats reportés	- €
	<b>Total section</b>	<b>882 768,61 €</b>		<b>Total section</b>	<b>882 768,47 €</b>

DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé	Chapitre	Libellé	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	1068	Excédent de fonctionnement	- €
204	Subventions d'équipements versées	- €	138	Autres subventions d'investissement	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	165	Dépôts et cautionnement reçus	- €
23	Immobilisations en cours	- €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
040	Opération d'ordre transfert entre section	592 574,66 €	040	Opération d'ordre entre section	616 254,98 €
001	Résultats reportés - déficit	- €	021	Virement de la section de fonctionnement	- €
			002	Résultats reportés - excédent	- €
	<b>Total section</b>	<b>592 574,66 €</b>		<b>Total section</b>	<b>616 254,98 €</b>

CENTRE-VILLE 2022	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	882 768,61 €	592 574,66 €	1 475 343,27 €
Total recettes	882 768,47 €	616 254,98 €	1 499 023,45 €
Résultat de l'exercice	- 0,14 €	23 680,32 €	23 680,18 €
Résultat N-1	- 28 437,62 €	- 326 061,22 €	- 354 498,84 €
Résultat cumulés	- 28 437,76 €	- 302 380,90 €	- 330 818,66 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante en la forme réglementaire.

- 1) Lui donne acte de la présentation du compte de gestion, lequel peut se résumer ainsi
- 2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte administratif relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : VOTE** les dispositions ci-dessus

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables            28  
- Votes défavorables        0  
- Abstentions                 0

Fait à ARQUES  
Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,  
Arnaud WILQUIN

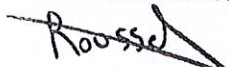


Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le **14 AVR. 2023** et publication ou  
notification le **14 AVR. 2023**

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

**Affiché le 14 avril 2023**

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

**Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.**